

RECOMPENSES

Session de mars 2010

Distinctions fédérales et Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires

A l'attention de : MMES et MM. les **responsables des commissions régionales des récompenses**,

Pour information à : MMES et MM. les **membres de l'Exécutif et du Comité Directeur, délégués fédéraux chargés de mission nationale, C.S.D.G.E de la FFJDA, Chancellerie du Mérite des C. N., Présidents de ligue, Vice-présidents de ligues élus au titre des Ceintures Noires, Présidents de comité, responsables des secteurs FFJDA (Communication, Enseignement, Secrétariat Général, C.N.K., Haut niveau, C.N.A., Médical), chefs de service.**

Nos réf. : ghe.mg / récomp.intro-intranet-mars 2010
Objet : Commission des Récompenses - Session de mars 2010 - « Distinctions fédérales » & « Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires »

Dossier suivi par **Martine Grosbois**
T. 01.40.52.16.37 - F. 01.40.52.16.30. - Email : martine.grosbois@ffjudo.com

Paris, le 15 janvier 2010

Chère Madame, Cher Monsieur,

La prochaine session de la commission des Récompenses « Distinctions fédérales » et « Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires » aura lieu le **mercredi 31 mars 2010**.

Le guide des récompenses et distinctions est en ligne sur le site internet de la FFJDA <http://ffjda.org/extranet/distinctions/GuideRecompenses.pdf>.

Pour mémoire, les propositions d'attributions se font depuis la session du mois de novembre 2004 entre les ligues et la fédération via extranet ; les procédures en amont ne changeant aucunement.

Dès le 15 février 2010, vous pourrez, à partir de l'accès intranet de la ligue, accéder directement aux **fiches de demandes de récompenses**.

Nous vous rappelons que ces demandes ne pourront être faites que sur la population des licenciés actifs de votre ligue pour la saison en cours.

Les demandes (via extranet) sont à retourner, **impérativement avant le lundi 15 mars 2010**.

Toutes les récompenses suivantes sont concernées : Lettre de félicitations, Médailles de Bronze, d'Argent, d'Or, Grande médaille d'Or fédérales, Palmes de Bronze, d'Argent et d'Or, Croix de Bronze, d'Argent et de Vermeil.

Pas de Trophée Shin (dossiers étudiés uniquement lors des sessions de novembre).

Un accusé attestant de la bonne réception de votre/vos demande(s) vous parviendra à l'adresse email de la ligue.

Nous vous remercions de ne pas envoyer de double de vos demandes extranet par courrier.

Restant à votre écoute, veuillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Gilbert HENRY

Responsable de la commission des Récompenses et Distinctions

Chemin d'accès : www.ffjudo.com / Extranet infos et services / rubrique Récompenses